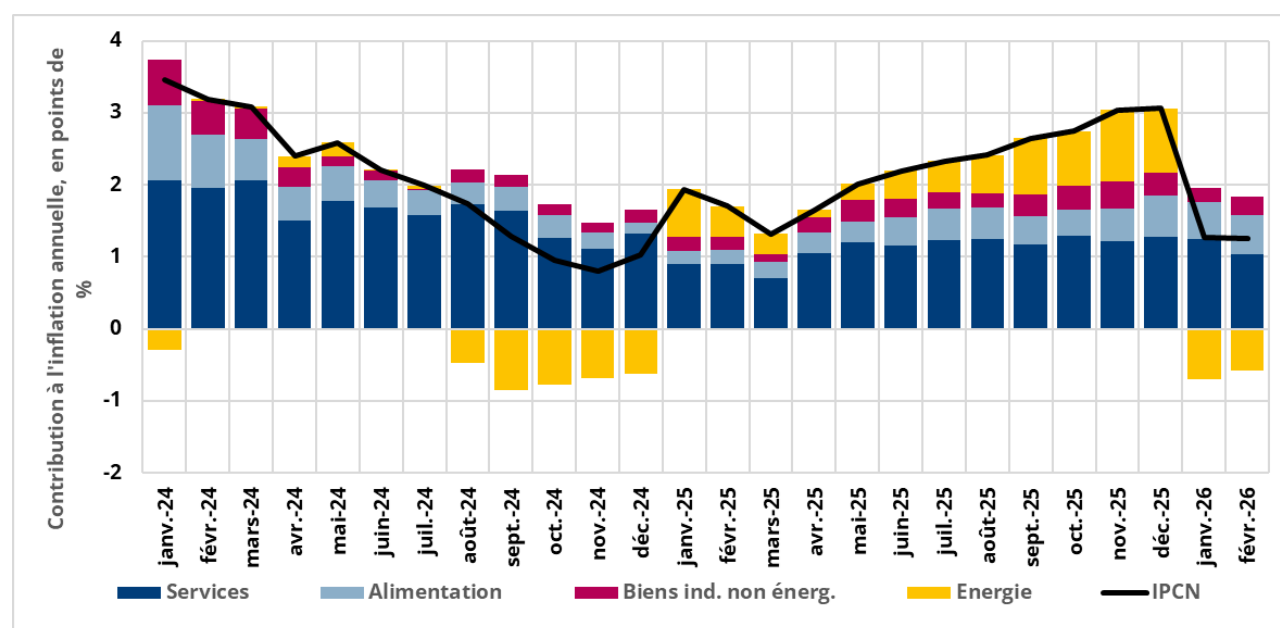




Le taux d'inflation annuel stable en février

L'inflation annuelle s'élève à 1.3% en février 2026. Cette stabilité résulte à la fois d'une contribution moins forte des services et d'une contribution moins négative des prix de l'énergie qu'en janvier.

GRAPHIQUE 1 : TAUX D'INFLATION ANNUEL ET CONTRIBUTIONS



Source : STATEC

L'agrégat de l'alimentation (incluant l'alcool et le tabac) enregistre la plus forte progression annuelle avec une hausse de 3.1% par rapport à février 2025. Plusieurs sous-composantes se distinguent particulièrement : la viande fraîche (+7.9% sur un an), les légumes (+2.4%) ainsi que le chocolat (+11.8%). Du côté des baisses, on peut citer les pâtes (-6.1%), les céréales (-3.2%) et l'huile végétale (-3.1%). Les prix de l'alimentation affichent une quasi-stabilité (-0.1%) par rapport au mois précédent, ce qui cache cependant des hausses et baisses à un niveau détaillé qui se compensent.

L'agrégat des biens industriels non énergétiques affiche la hausse mensuelle la plus marquée (+3.4%) en raison de la fin des soldes d'hiver, qui entraîne un retour des prix à leur niveau habituel. La division « Articles d'habillement et chaussures » enregistre ainsi une hausse mensuelle marquée de 19.3%. Par rapport à février 2025, les prix de l'habillement affichent une hausse de 0.7%. D'autres rubriques sont également impactées par la fin des soldes, notamment les appareils ménagers, la bijouterie et l'horlogerie ainsi que les équipements destinés à la personne et à la maison. En neutralisant l'effet des soldes, l'évolution mensuelle de l'agrégat des biens industriels non

énergétiques aurait été de +0.3%. En raison de la Saint-Valentin, les prix des plantes et fleurs augmentent de 9.0% par rapport à janvier, mais restent en-dessous du niveau de février 2025 (-0.7%).

Les prix des produits énergétiques affichent une baisse de -7.7% par rapport à février 2025, ce qui s'explique principalement par la chute du prix de l'électricité en janvier, liée à la contribution étatique aux tarifs d'utilisation des réseaux. En février, les prix de l'électricité et du gaz restent stables par rapport au mois précédent, tandis que la tendance baissière du prix des carburants observée sur les trois mois précédents s'interrompt : le prix du litre de diesel augmente ainsi de 2.8% en un mois, et celui de l'essence de 2.0%. Le prix du mazout grimpe de 5.4% par rapport à janvier, mais reste 8.8% en-dessous du niveau de février 2025.

Les services augmentent de 2.2% sur un an, contre 2.7% en janvier. Ce freinage résulte essentiellement d'une progression moins forte des prix des voyages à forfait ainsi que d'une baisse plus marquée des tarifs des crèches et maisons relais. Les services de communication augmentent de 2.8% par rapport à janvier 2026, ce qui s'explique par la fin de plusieurs promotions pour les services d'accès à Internet et des télécommunications groupés (bundles). Les loyers d'habitation (contrats en cours de bail) augmentent de 1.3% sur une année, ce qui a un impact visible sur le taux d'inflation général à cause de sa forte pondération (6.7% de l'IPCN en 2026).

TABEAU 1 : EVOLUTION DES PRIX DES QUATRE PRINCIPAUX AGREGATS DE L'IPCN

	Pondération en 2026	Var. annuelle en % (Fév. 26/Fév. 25)	Var. mensuelle en % (Fév. 26/Jan. 26)
Biens industriels non-énergétiques	29.7%	0.9	3.4
Energie	7.1%	-7.7	1.8
Aliments incluant l'alcool et le tabac	18.4%	3.1	0.1
Services	44.7%	2.2	0.1
Indice général	100%	1.3	1.2

Source : STATEC

Le taux annuel d'inflation reste stable à 1.3% pour le mois de février. L'indice général hors énergie diminue de 2.1% à 2.0%. L'indice général du mois de février exprimé en base 100 en 2025 se chiffre à 100.45 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 recule de 1035.63 à 1034.45 points. La prochaine indexation sera déclenchée lorsque la valeur de 1038.79 sera atteinte.

TABEAU 2 : EVOLUTION DES PRIX DES 13 DIVISIONS DE L'IPCN

	Pondération en 2026	Var. annuelle en % (Fév. 26/Fév. 25)	Var. mensuelle en % (Fév. 26/Jan. 26)
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	14.7%	2.8	0.0
Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants	3.7%	4.2	0.4
Articles d'habillement et chaussures	4.8%	-0.1	19.3
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	16.3%	-1.2	0.5
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	8.8%	0.7	0.6
Santé	2.3%	2.3	0.1
Transports	14.8%	0.2	0.6
Information et communication	2.6%	0.7	2.3
Loisirs, sport et culture	7.2%	3.8	1.7
Services de l'enseignement	1.1%	6.2	0.0
Restaurants et services d'hébergement	8.2%	2.5	-0.2
Assurance et services financiers	3.9%	1.8	0.2
Soins corporels, protection sociale et biens et services divers	11.6%	0.9	-0.2
Indice général	100%	1.3	1.2

Source : STATEC

Les résultats de l'indice du mois de mars 2026 seront publiés le 8 avril 2026, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice. Une première estimation du taux annuel d'inflation sera publiée le 31 mars 2026.

Pour en savoir plus

Bureau de presse | ☎ +352 247-88455 | ✉ press@statec.etat.lu
statistiques.lu

Cette publication a été réalisée par la division SOC sous la direction de Marc Ferring/Jérôme Hury.

Le STATEC tient à remercier tous les collaborateurs qui ont contribué à la réalisation de cette parution.

La reproduction totale ou partielle du présent bulletin d'information est autorisée à condition d'en citer la source.

Restez connectés ! [Inscrivez-vous à notre newsletter](#)

